RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01717
Numéro SIREN : 798 041 919
Nom ou dénomination : HOLDING ICKOWICZ

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2019 sous le numéro de dépôt 13721

SODEC conseil

Greffe du Tribunal de commerce
D'AVIGNON
2 Boulevard Limbert
BP 21063
84097 AVIGNON CEDEX 9

Le 29 juillet 2019

Affaire : HOLDING ICKOWICZ (SASU) 31 DECEMBRE
Dossier : 3116.AGOA
N/Réf. : BM/GC/CB/2019.713
Objet : **Dépôt des comptes annuels**

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le **31 décembre 2018,**

- la proposition d'affectation du résultat et la décision adoptée.

- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,

Vous trouverez également ci-joint un **chèque bancaire** pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE D'AVIGNON
25 SEP. 2019
ARRIVEE

Chantal BRITEAU

EXPERTS - COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Thierry BARRANDON
Kamal BOUCHABKA
Bernard CHARPENAY
Thomas HERLEM
Bruno MALÉFANT
Agnès PAGNON
Mickaël ROURE

192, chemin du Fourniller CS 20090 - 84503 BOLLÈNE Cedex
Téléphone 04 90 30 97 51 - Télécopie 04 90 30 42 47
Site : www.sodec-conseil.fr - Courriel : cabinet@sodec-conseil.fr
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables (région de Marseille)
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Nîmes
Société Anonyme au Capital de 600 000 € - RCS Avignon 389 893 843 - N° Siret n° 389 893 843 00018 - NAF 6920Z

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

Prix de l'annonce : 45,73 euros

HOLDING ICKOWICZ
Société par actions simplifiée
au capital de 4 811 000 euros
Siège social : 413 rue Alphonse DAUDET
84500 BOLLENE
N° RCS AVIGNON 798 041 919

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

(Période du 01/01/2018 au 31/12/2018)
12 mois

Documents approuvés par Décision ordinaire annuelle du **28 juin 2019** :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- Proposition d'affectation du résultat votée par l'associé unique,
- Rapport du Commissaire sur les comptes annuels.

« Copies certifiées conformes aux originaux »
Le Président

Pierre ICKOWICZ

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2019

Désignation de l'entreprise HOLDING ICKOWICZ SAS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 413 RUE ALPHONSE DAUDET 84500 BOLLENE

Numéro SIRET * 79804191900019

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122018 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122017 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	8 295 115	042	8 295 115	6 881 485
	Total I (5)		044	8 295 115	048	8 295 115	6 881 485
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres * (3)	072	20 180	074	20 180	246 056
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	30 700 547	086	30 700 547	152 195
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	30 720 727	098	30 720 727	398 251
	Total général (I+II)		110	39 015 842	112	39 015 842	7 279 736

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES Capital social ou individuel *	120	4 811 000	4 811 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	89 447	65 774
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	1 593 487	1 143 705
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	30 951 879	473 455
Provisions réglementées	140		
Total I	142	37 445 813	6 493 934
Provisions pour risques et charges **Total II**	154		
DETTES (4) Emprunts et dettes assimilées	156	485 208	782 528
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	200 154	564
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 51)	172	884 666	2 710
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	1 570 029	785 802
Total général (I + II + III)	180	39 015 842	7 279 736

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON
25 SEP. 2019
ARRIVEE

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	287 249	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	180 000
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	8 443 779
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	37 518 100

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B 2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : HOLDING ICKOWICZ SAS — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122018 (1)	Exercice N-1 clos le 31122017 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires 209)	210		
	Production vendue : biens (215) / services * (217)	214 / 218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230		0
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232		0
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail - mobilier - immobilier)	242	235 512	8 554
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 198)	244	198	197
	Rémunérations du personnel *	250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252		
	Dotations aux amortissements *	254		
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * (259) ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (260)	262		
	Total des charges d'exploitation (II)	264	235 710	8 751
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	(235 710)	(8 751)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	2 604 986	500 000
	Produits exceptionnels (IV)	290	37 518 100	
	Charges financières (V)	294	12 182	17 794
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (347) ; dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (348) (VI)	300	8 043 300	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	880 015	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)	310	30 951 879	473 455
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	30 951 879	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles *	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	880 015	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés (247) ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (248)	330	3 077 671	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) (249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 tervicies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990			
	Dont ZFA (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			350 32 074 800
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	2 834 765	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables : * .....111...065 dont imputés sur le résultat :			360 111 065
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	2 723 700	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

En Euros.

Cegid Group

SODEC CONSEIL

Désignation de l'entreprise : HOLDING ICKOWICZ SAS 31/12/2018

Détail des réintégrations diverses		
QUOTE PART PLUS VALUE LONG TERME (12%)		2 947 671
FRAIS ADMINISTRATIFS S/ DIVIDENDES FILIALE (5%)		130 000
Total des réintégrations diverses	**330**	3 077 671

Détail des déductions diverses		
DIVIDENDES FILIALE BRUTS		2 600 000
PLUS VALUES DE CESSION TITRES Soumis Q.P. 12%		24 563 929
PLUS VALUE CESSION TITRES (article 210 B CGI) Sursis		4 910 871
Total des déductions diverses	**350**	32 074 800

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : HOLDING ICKOWICZ SAS

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	6 881 485	482	8 443 779	484	7 030 149	486	8 295 115	8 295 115
TOTAL		490	6 881 485	492	8 443 779	494	7 030 149	496	8 295 115	8 295 115

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	ACTIONS SAS ICKOWI	3281 ACTIONS- ICKO			
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1	6 700 000		6 700 000	37 190 000				30 490 000
2	328 100		328 100	328 100				
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 7 028 100	580	582 7 028 100	584 37 518 100	586	581	587	589 30 490 000
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599 30 490 000

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Group

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : HOLDING ICKOWICZ SAS — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	111 065
Déficits imputés	983	111 065
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

HOLDING ICKOWICZ SAS
84500 BOLLENE

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Titres immobilisés	8
Charges à payer	8
Détail des charges à payer	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	9
Montant des engagements financiers	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

P1

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016, et dans le respect des principes de prudence, régularité, sincérité, image fidèle à partir des hypothèses suivantes:

- Continuité d'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l' autre (sauf lorsque les nouvelles normes du PCG sont applicables).
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	6 881 485		8 438 793
Autres titres immobilisés			4 986
TOTAL	6 881 485		8 443 779
TOTAL GENERAL	6 881 485		8 443 779

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations	2 049	7 028 100	8 290 129	8 290 129
Autres titres immobilisés			4 986	4 986
TOTAL	2 049	7 028 100	8 295 115	8 295 115
TOTAL GENERAL	2 049	7 028 100	8 295 115	8 295 115

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	287 249	287 249	
Débiteurs divers	20 180	20 180	
TOTAL	307 429	307 429	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 237	1 237		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	483 971	303 971	180 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	199 254	199 254		
Impôts sur les bénéfices	880 015	880 015		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	900	900		
Groupe et associés	51	51		
Autres dettes	4 600	4 600		
TOTAL	1 570 029	1 390 029	180 000	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	298 255			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	481 100			481 100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les acquisitions relativement récentes des titres ABEILHA SCEA & ickOmi SC, ainsi que les derniers mouvements concernant les titres SAS ICKO & Co ne justifient pas ce type de provisions au titre du présent exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 237
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 739
Autres dettes	4 600
Total	184 576

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS S/ EMPRUNT	148
FRAIS ET COMMISSIONS BANCAIRES	1 089
FOURNISSEURS, FACT. NON PARVENUES	178 739
AUTRES CHARGES A PAYER	
- HONORAIRES COMPTABLES	1 250
- HONORAIRES JURIDIQUES	850
- HONORAIRES CAC	2 500
Total	184 576

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	483 791
Total	483 791

CAUTIONS & GARANTIES sur capital, intérêts, pénalités et frais:
-1- Pour garantir cet emprunt CIC-LB de 1 900 000 € à l' origine, Pierre ICKOWICZ, associé unique et Président, s'est porté caution solidaire pour un montant de 380 000 € (20 %);
-2- Bpifrance Financement apporte sa garantie pour 50 %.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		7 700
INTERETS NON COURUS S/ EMPRUNT	7 700	
Total (1)		7 700

Engagements reçus

HOLDING ICKOWICZ
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 4 811 000 euros
Siège social : 413 rue Alphonse DAUDET, 84500 BOLLENE
798 041 919 RCS AVIGNON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 30 951 879,37 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	30 951 879,37 euros
A la réserve légale Qui s'élève ainsi à 481 100,00 euros, soit 10% du capital social	391 653,31 euros
A la réserve facultative Qui s'élève ainsi à 32 153 713,26 euros	30 560 226,06 euros

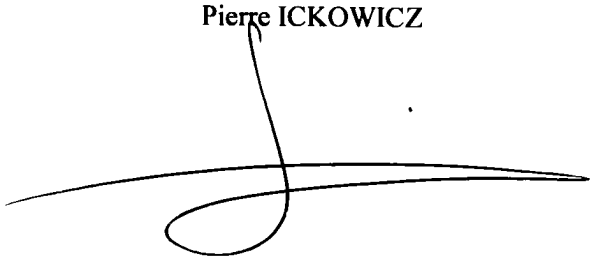
Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2016 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 357 143,00 euros, soit 0,74 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 357 143,00 euros

Certifié conforme
Le Président
Pierre ICKOWICZ



HOLDING ICKO

Société par actions simplifiée
Au capital de 4 811 000 €
Siège social : 413, rue Alphonse Daudet
84500 BOLLENE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

SOGECICA
Expertise Comptable
& Commissariat aux Comptes

HOLDING ICKOWICZ

Société par actions simplifiée
Au capital de 4 811 000 €
Siège social : 413, rue Alphonse Daudet
84500 BOLLENE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDING ICKOWICZ relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 8 002 880 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle selon les modalités décrites dans la note « titres immobilisés ».

Votre société pratique un test de dépréciation de ses titres de participation et des créances qui y sont rattachées selon les modalités décrites en note de l'annexe et sur la base de prévisions de résultats permettant d'en estimer leur valeur d'inventaire.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs actuelle, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités.

VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VALREAS,
Le 13 juin 2019

Pour la SOGECICA,
Société de Commissaires aux Comptes
Pierre ROUX
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	8 002 880		8 002 880	6 711 980
	Créances rattachées à des participations	287 249		287 249	169 505
	Autres titres immobilisés	4 986		4 986	
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total II	8 295 115		8 295 115	6 881 485
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	20 180		20 180	246 056
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	30 700 547		30 700 547	152 195
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)				
	Total III	30 720 727		30 720 727	398 251
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	39 015 842		39 015 842	279 736

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

23 Cours Jean Jaurès
SOGECICA
COMMISSAIRES AUX COMPTES
84600 VALREAS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 811 000)	4 811 000	4 811 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	89 447	65 774
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 593 487	1 143 705
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	30 951 879	473 455
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	37 445 813	6 493 934
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	484 119	782 467
	Concours bancaires courants	1 089	61
	Emprunts et dettes financières diverses	51	51
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 254	564
	Dettes fiscales et sociales	880 015	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	900	
	Autres dettes	4 600	2 659
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	1 570 029	785 802
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	39 015 842	7 279 736
	(1) Dont à moins d'un an	1 390 029	301 831

23 Cours Jean Jaurès
SOGECICA
COMMISSAIRES AUX COMPTES
84600 VALREAS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires NET				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				0
Total des Produits d'exploitation (I)				0
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			235 512	8 554
Impôts, taxes et versements assimilés			198	197
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
Total des Charges d'exploitation (II)			235 710	8 751
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			235 710-	8 751-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

23 Cours Jean Jaurès
SOGECICA
COMMISSAIRES AUX COMPTES
84600 VALREAS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)	2 600 000	500 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 986	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	2 604 986	500 000
Charges financieres		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	12 182	17 794
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	12 182	17 794
2. Résultat financier (V-VI)	2 592 804	482 206
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 357 094	473 455
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	37 518 100	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	37 518 100	
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 043 300	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	8 043 300	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	29 474 800	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	880 015	
Total des produits (I+III+V+VII)	40 123 086	500 000
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 171 207	26 545
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	30 951 879	473 455

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

23 Cours Jean Jaurès
SOGECICA
COMMISSAIRES AUX COMPTES
84600 VALREAS

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 1
Permanence ou changement de méthodes 1

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 2
Etat des amortissements 2
Etat des échéances des créances et des dettes 2
Composition du capital social 3
Titres immobilisés 3
Charges à payer 3
Détail des charges à payer 4

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles 4
Montant des engagements financiers 4
Liste des filiales et participations 5

23 Cours Jean Jaurès
SOGECICA
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
84600 VALREAS

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016, et dans le respect des principes de prudence, régularité, sincérité, image fidèle à partir des hypothèses suivantes:

- Continuité d'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l' autre (sauf lorsque les nouvelles normes du PCG sont applicables).
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

23 Cours Jean Jaurès
SOGECICA
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
84600 VALREAS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	6 881 485		8 438 793
Autres titres immobilisés			4 986
TOTAL	6 881 485		8 443 779
TOTAL GENERAL	6 881 485		8 443 779

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations	2 049	7 028 100	8 290 129	8 290 129
Autres titres immobilisés			4 986	4 986
TOTAL	2 049	7 028 100	8 295 115	8 295 115
TOTAL GENERAL	2 049	7 028 100	8 295 115	8 295 115

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	287 249	287 249	
Débiteurs divers	20 180	20 180	
TOTAL	307 429	307 429	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 237	1 237		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	483 971	303 971	180 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	199 254	199 254		
Impôts sur les bénéfices	880 015	880 015		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	900	900		
Groupe et associés	51	51		
Autres dettes	4 600	4 600		
TOTAL	1 570 029	1 390 029	180 000	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	298 255			



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	481 100			481 100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les acquisitions relativement récentes des titres ABEILHA SCEA & ickOmi SC, ainsi que les derniers mouvements concernant les titres SAS ICKO & Co ne justifient pas ce type de provisions au titre du présent exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 237
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 739
Autres dettes	4 600
Total	184 576

23 Cours Jean Jaurès
SOGECICA
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
84600 VALREAS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS S/ EMPRUNT	148
FRAIS ET COMMISSIONS BANCAIRES	1 089
FOURNISSEURS, FACT. NON PARVENUES	178 739
AUTRES CHARGES A PAYER	
- HONORAIRES COMPTABLES	1 250
- HONORAIRES JURIDIQUES	850
- HONORAIRES CAC	2 500
Total	184 576

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	483 791
Total	483 791

CAUTIONS & GARANTIES sur capital, intérêts, pénalités et frais:
-1- Pour garantir cet emprunt CIC-LB de 1 900 000 € à l' origine, Pierre ICKOWICZ, associé unique et Président, s'est porté caution solidaire pour un montant de 380 000 € (20 %);
-2- Bpifrance Financement apporte sa garantie pour 50 %.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		7 700
INTERETS NON COURUS S/ EMPRUNT	7 700	
Total (1)		7 700

Engagements reçus

23 Cours Jean Jaurès
SOGECICA
COMMISSAIRES AUX COMPTES
84600 VALREAS

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
-ABEILHA SCEA	2 000	17 021-	99.00					24 432	5 521-	
-SC ickOmi (1er bilan 2019)	1 000		90.00							
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
-ICKO & Co -31/12/2018-3 mois	15 563 300	211 326-	38.24					107 802	306 211-	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

23 Cours Jean Jaurès 84600 VALREAS
SOGECICA COMMISSAIRES AUX COMPTES